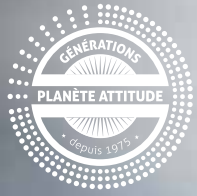


DOSSIER



Bernard Page, membre actif de l'association des riverains de l'aéroport de Charleroi, s'est battu d'arrache pied pour défendre la quiétude des habitants. En vain. « Ce fut un combat du pot de terre contre le pot de fer, déplore l'intéressé. Lutter contre un projet établi dans le cadre du redéploiement économique d'une région reste un challenge perpétuel et ingrat ».



Collectif HUMA

40 ans de combats pour la planète, et après ?

La Fédération Inter-Environnement Wallonie a 40 ans. Avec ses 150 associations membres, elle lance le projet Générations Planète Attitude auquel *Imagine* est associé. Pour retracer son histoire, elle s'appuie sur les récits de 40 figures qui ont marqué le combat environnemental en Belgique. De la décharge de Mellery aux OGM, de l'économie verte aux énergies renouvelables, ces acteurs de changement évoquent leurs victoires et leurs défaites. Un projet présenté sous la forme d'une grande exposition qui tournera dans sept gares du 15 février au 15 mai.

Dossier : Collectif HUMA / Textes : Isabelle Masson-Loots - Photos : Olivier Papegnies, Gilles Crampes, Frédéric Pauwels - www.collectifhuma.be

Quel bilan tirer de ces 40 années d'engagements pour la planète ? Le point avec Christophe Schoune, secrétaire général d'Inter-Environnement. Un entretien réalisé avant la fin de la COP21.

Dans quel contexte Inter-Environnement a-t-il vu le jour à l'échelle nationale en 1971 ?

- On est à la veille du premier Sommet de la Terre. La Conférence des Nations unies sur l'environnement humain de Stockholm va placer pour la première fois les questions écologiques au rang de préoccupations internationales. Le Club de Rome rédige un rapport plus que jamais d'actualité sur les « limites de la croissance ». Et les enjeux planétaires que l'on connaît aujourd'hui sont déjà sur la table : l'impact du réchauffement climatique, la déforestation, l'épuisement des ressources... En Belgique, une quinzaine d'associations vont prendre les devants, se fédérer et porter un plaidoyer. A l'époque, il n'existe strictement aucune politique publique en matière d'environnement. Il faudra tout créer : un ministère, des organisations adaptées au cadre institutionnel belge... IEW, née en 1975, va servir d'aiguillon et contribuer aussi à faire émerger une prise de conscience citoyenne.

Quarante ans plus tard, que penser du chemin parcouru ?

- Rien n'est acquis, le combat est encore long et intense, mais on peut malgré tout pointer du doigt quelques grandes victoires. L'environnement est désormais durablement inscrit à l'agenda politique. Avec trois grandes dates clés : Stockholm (1972), Rio (1992) et Paris (2015) et une volonté collective de gérer les problèmes planétaires. Même si aujourd'hui, en Belgique, l'écologie n'est plus au cœur des priorités politiques, ça bouge à l'échelle mondiale. Si ce changement a été possible, c'est grâce à l'action de la société civile.

Avec des avancées concrètes, sur le terrain.

- Clairement. Prenez la politique des déchets. En 40 ans, on a fait un bond en avant gigantesque. A l'époque, on enfouissait à tour de bras, il y avait un énorme trafic de déchets, la santé publique passait au second plan. Aujourd'hui, la Belgique affiche un taux de recyclage parmi les plus perfor-

mants du monde et on a réalisé d'énormes avancées.

Concernant les émissions de CO₂, des accords de branche ont été passés. Certes, ils sont insuffisants, mais on progresse. En matière de sites industriels, idem : il y a eu la directive Seveso, on consulte désormais la population, il y a davantage de transparence. Pour les OGM, la Wallonie reste inflexible, et on tient le cap. Et on pourrait poursuivre l'inventaire positif...

Evidemment, il y a aussi des revers : la production énorme d'objets dont l'obsolescence est programmée qui agit sur le climat, la consommation vorace de territoire (qui à ce jour, ne s'est pas arrêtée en Wallonie), l'usage intensif de produits phytosanitaires sur nos cultures qu'il faudrait limiter drastiquement pour préserver nos sols et la santé des citoyens...

Et l'état général de la planète s'est également fortement dégradé...

- C'est vrai. Avec deux enjeux structurels qui demeurent : la protection du climat et la pression exercée sur les écosystèmes. Nous ne sommes toujours pas à la hauteur de ces enjeux qui vont engager les générations futures. Les engagements pris sont largement insuffisants. Mais 40 ans, c'est un temps très court à l'échelle de l'histoire pour sortir de ce modèle culturel et socio-économique dominant. Ça n'excuse rien, mais ça permet de comprendre. Aujourd'hui, l'urgence est là, et si on ne passe pas à la vitesse supérieure, ça va nous re-

venir comme un boomerang. Sans politiques ambitieuses et transversales, le coût de cette inaction sera immense.

Quels sont les défis pour les associations environnementales aujourd'hui ?

- Elles ont servi d'aiguillon pendant des années, en se confrontant directement aux enjeux. Désormais, elles ne peuvent plus agir seules. Elles doivent travailler main dans la main avec les syndicats, les entreprises, les mouvements de la transition, etc. Dénoncer, mais aussi offrir des solutions, proposer des alternatives. En s'appuyant notamment sur cette nouvelle génération composée de jeunes, engagés, créatifs, hors des circuits politiques traditionnels.

Notre défi, c'est également de sortir du cercle des convaincus, élargir notre base, aller vers des milieux sociaux moins favorisés, moins conscientisés. Pour ce faire, la société civile organisée et les ONG ont besoin d'être soutenues. Et ce soutien passe aussi par des financements publics décents. Au nom de l'efficacité et de l'austérité, on rogne partout sur les subsides. C'est totalement anti-démocratique ! L'Etat finance correctement les partis politiques, il doit aussi bien financer ceux qui servent l'intérêt général, produisent des expertises, nourrissent les décisions politiques. Car « en face », les lobbies, ultra-puissants et organisés, disposent de moyens énormes pour influencer les décisions. Le combat est inégal, et c'est un enjeu démocratique fort qui est en balance. — **Propos recueillis par H.Do.**

Christophe Schoune, secrétaire général de la Fédération Inter-Environnement Wallonie qui rassemble 150 associations et fête cette année ses 40 ans d'existence.



Virginie Nguyen-Huong

Benoît Tonneau
Comité d'action pour la
défense de l'environnement
à Villers-la-Ville

La symbolique affaire Mellery

Collectif HUMA



« La médiatisation de l'affaire a contribué à faire évoluer la législation environnementale »

En 1989, une poignée d'habitants de Mellery, en Brabant wallon, décident de se mobiliser contre Cockerill-Sambre qui exploite l'ancienne sablière de Gentsisart pour y stocker ses déchets industriels. Excédés par le trafic incessant de camions, ils décident d'aller en référé au tribunal de Nivelles et, à leur grande surprise, obtiennent l'interdiction de déverser les déchets.

Encouragés par cette victoire, des habitants de la rue de Thébaïs s'interrogent ensuite à propos de la couleur suspecte des eaux s'écoulant de leurs jardins en direction du ruisseau qui traverse le village. Une analyse réalisée par la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux révèle une pollution en métaux lourds et autres produits fortement toxiques provenant de la décharge toute proche.

L'affaire Mellery est née. A ce moment, le Comité d'action pour la défense de l'environnement, à Villers-la-Ville, ignore qu'il va vivre une saga judiciaire de plus de 20 ans ! Le CADEV s'est en effet engagé au civil à Nivelles et au pénal à Anvers dans le but de confronter à leurs responsabilités l'exploitant de la décharge, les organisateurs du trafic de déchets dangereux et les politiques qui ont délivré les autorisations sans procéder à aucun contrôle.

Assainissement des sols

« Officiellement, explique Benoît Tonneau, président du CADEV, certaines de ces actions ne sont toujours pas éteintes. La Cour de cassation doit encore se prononcer pour clore l'affaire. Mais nous ne nous faisons pas d'illusions : les années ont passé, et le pollueur est décédé entre-temps... »

Parallèlement à ces combats, le CADEV s'est aussi battu pour imposer un assainissement du site, qu'il a obtenu en 1990. Une couverture étanche a été posée afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans la décharge. Des tuyères plongeant au cœur des déchets ont aspiré les gaz pendant des années pour les brûler dans une torchère. Leurs résidus sont aujourd'hui filtrés par du charbon actif, tandis que les eaux qui s'écoulent de la décharge sont stoppées par un rideau de puits de pompage et envoyées vers une station d'épuration. Autre avancée dans ce dossier, la SPAQuE (Région wallonne) a été spécialement créée pour gérer ce problème, et elle poursuit depuis lors ses activités dans la réhabilitation de friches industrielles et de décharges.

Par ailleurs, le Comité s'est battu pour obtenir un suivi médical des riverains qui avaient été exposés à la pollution de l'eau, mais aussi et surtout à des gaz cancérigènes (benzène, toluène) provenant de la décomposition des déchets et qui pénétraient dans les caves des riverains.

« Là aussi, il y a eu de multiples rebondissements : la Région wallonne et la Communauté française se sont rejeté la responsabilité du financement pendant des années. Et malheureusement, quand une convention sur un protocole de suivi médical est enfin passée en 2003, il était beaucoup trop tard : beaucoup d'habitants avaient déjà quitté le village et très peu de personnes en ont profité. »

Un combat cependant très utile en fin de compte : « Même si nous avons renoncé à continuer le suivi médical en 2006, la médiatisation de l'affaire nous a permis d'interpeller

les politiques, et de contribuer à faire évoluer la législation environnementale, conclut Benoît Tonneau. Contre toute attente, cette histoire fut aussi une formidable aventure humaine. Qui aurait parié que 25 ans après l'éclatement du scandale de la décharge de Mellery, le CADEV existerait toujours pour traiter d'autres questions d'environnement dans l'entité ? Aujourd'hui, nos priorités portent avant tout sur l'aménagement du territoire, la protection de la biodiversité et la mobilité. » —

Déchets

😊 Entre le début de l'affaire Mellery et aujourd'hui, la Wallonie a fait un bond gigantesque en termes de prévention, de valorisation et de recyclage des déchets. Avec un plan wallon des déchets, un décret contraignant, des taxes spécifiques, un système de tri sélectif, la fin progressive de la mise en décharge, l'instauration de parcs à conteneurs, etc.

😞 La masse des déchets produite en Belgique reste énorme: plus de 66,9 millions de tonnes en 2012, selon le SPF Economie (contre 53,5 millions en 2004). Près de la moitié (32,4 millions) sont des déchets industriels liés à la production de nos biens de consommation. Au total, cela représente environ 3 500 kilos par an et par habitant. —

Caroline Lamarche
Membre du collectif StopCHB

Une liaison dangereuse

C'est le monstre du Loch Ness wallon : depuis plus de 40 ans, le projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays (CHB) refait régulièrement surface en provoquant bien des remous. L'idée de relier l'A3-E40 (Liège-Aix-la-Chapelle) et l'E26-E25 (Liège-Luxembourg) en réalisant le contournement de la Ville de Liège date de... 1969. Inscrit au plan de secteur en 1973, ce projet est présenté depuis lors par les pouvoirs publics comme l'unique solution pour désengorger la Cité ardente. Mais son caractère pharaonique et son impact sur l'est de la ville n'ont cessé depuis lors de remettre en question son opportunité.

« En 2008, on évoquait un coût de 400 millions d'euros pour implanter 12,5 kilomètres d'autoroute, 3 viaducs et pas moins de 6 échangeurs dans cette zone extrêmement accidentée, véritable poumon vert à 10 kilomètres à peine du cœur de la ville, et cela pour un gain en mobilité dérisoire », se souvient Caroline Lamarche, écrivaine, qui a rejoint le Groupement CHB, puis le collectif StopCHB, composé d'une dizaine d'associations qui se mobilisent pour réclamer une étude globale et des propositions alternatives, à ce jour totalement absentes du débat.

En 2007, après s'être plongés dans les 900 pages de l'étude d'incidence sur l'environnement,

les membres du Collectif tentent d'attirer l'attention du gouvernement wallon sur les conséquences désastreuses de ce projet. Outre de nombreuses expropriations avec l'impact social que cela suppose, il détruirait environ 174 hectares de milieux naturels, dont 2 700 m² du site Natura 2000 de la basse vallée de la Vesdre, et 7 sites de grand ou de très grand intérêt biologique. Il va également à l'encontre du maintien des terres agricoles subsistantes.

En outre, par rapport à son objectif initial, cette liaison autoroutière, loin d'améliorer la mobilité à l'intérieur et autour de Liège, se soldera plutôt par un *statu quo*, va probablement accentuer le phénomène de périurbanisation et donc la densité du trafic.

Le tout-à-la-voiture

Comment expliquer que la coûteuse construction de ce prétendu « chaînon manquant » ait été remise à l'ordre du jour lors des différentes législatures ? Pourquoi n'a-t-on pas étudié en profondeur les alternatives existantes ? Quid de la liste impressionnante de réserves et de mises en garde notifiées dans l'étude d'incidence ? Cette étude conclut que l'abandon de la liaison CHB signifierait « une mise en question d'une politique de développement en cours de réalisation et la remise en cause

préalable de choix fondamentaux de société ». Dans ce dossier, trop de questions restent en suspens. Et l'acharnement des pouvoirs publics laisse songeur.

« Tout se passe comme si les politiques, en raison d'accords anciens, maintenaient sans aucune réflexion un projet basé sur une planification datant des années soixante, époque du tout-à-la-route et de l'énergie bon marché, conclut Caroline Lamarche. La portée symbolique de ce dossier s'étend bien au-delà du territoire liégeois : CHB est l'emblème d'un aveuglement. Il désavoue l'évolution actuelle du climat, aujourd'hui reconnue, et les appels planétaires à des choix courageux et imaginatifs en matière environnementale et dans le domaine de la mobilité. » —

Autoroute

☺ Plusieurs projets autoroutiers inutiles, dispendieux, voire farfelus, ont été abandonnés ces dernières années : Bruxelles-Waterloo (A5), Nivelles-Charleroi (A6), Ranst-Malines (A101), etc. Et des collectifs continuent à se mobiliser à Anvers (élargissement du ring), à Liège (liaison E313-Citadelle) et ailleurs.

☹ Le réseau belge reste l'un des plus denses d'Europe après celui des Pays-Bas, avec 1 763 kilomètres d'autoroutes aménagées. Il est par ailleurs gratuit pour les particuliers (un projet de vignette a été abandonné en 2013), figure parmi les plus éclairés du monde (même si depuis 2011, les lampadaires sont enfin éteints la nuit, limitant ainsi la pollution lumineuse) et la qualité de ses revêtements laisse à désirer. En cause : l'absence d'entretien et l'imposant charroi de poids lourds qui y circulent en permanence, ainsi que les dégâts occasionnés par le gel. —



« CHB est l'emblème d'un aveuglement »

La fin attendue du nucléaire

En 1971, un groupe de militants pacifistes et écologistes d'Amérique du Nord parvient à mobiliser massivement le public pour obtenir la fin des essais nucléaires américains en surface. Suite à cette victoire, le mouvement se structure et prend le nom évocateur de « Greenpeace ». A ce jour, ses combats environnementaux se sont diversifiés, mais la lutte contre le nucléaire reste au cœur de ses engagements. Si Greenpeace Belgique n'existe officiellement que depuis 1984, ses militants s'étaient mobilisés dès les années 1970 contre l'installation de centrales nucléaires en France et en Belgique. Néanmoins, sur fond de crise pétrolière, les premiers réacteurs de Doel et de Tihange sont construits dès 1975, bientôt suivis par d'autres, pour former un ensemble de 7 réacteurs assurant depuis lors environ 55 % de la production électrique belge. Il a ensuite fallu attendre 2003 et la coalition arc-en-ciel pour qu'une loi, âprement négociée par Ecolo, fixe la sortie du nucléaire pour 2015. « C'était sans compter que cette

« Il n'y a pas de politique concertée de l'énergie en Belgique »



victoire importante serait suivie d'une de ces sagas dont la Belgique s'est fait une spécialité, en raison de la complexité politique qui la caractérise, déplore Michel Genet, directeur général de Greenpeace Belgique de 2008 à 2015. *Le gouvernement est ensuite tombé sans avoir eu le temps de mettre en place des mesures pour accompagner cette sortie du nucléaire. Depuis lors, il n'y a plus de politique concertée de l'énergie en Belgique. En 2009, on a vu que l'échéance se rapprochait, mais qu'on ne disposait pas encore d'assez de sources d'énergie alternatives pour compenser l'arrêt des réacteurs. Le ministre de l'Energie de l'époque a tenté de faire accepter une prolongation de 10 ans, malheureusement le gouvernement est à nouveau tombé.* » Durant les 541 jours de négociation survient la catastrophe de Fukushima. « Elle a rappelé que le nucléaire est dangereux, même dans une économie aussi développée que celle du Japon. S'en est suivi une prise de conscience : l'Allemagne, entre autres nations, a décidé de sortir totalement du nucléaire. Du côté belge, on a reparlé de la sortie du nucléaire dans les négociations gouvernementales, et décidé de fermer deux centrales sur trois en 2015, sans toutefois s'occuper des énergies alternatives, puisque celles-ci, hormis les éoliennes offshore, sont du ressort des régions. Puis les risques de black-out ont surgi à l'été 2014 et laissé craindre des pannes d'électricité après l'arrêt des centrales », poursuit Michel Genet.

Prolongement de Doel 1 et 2

Depuis lors, les militants de Greenpeace ont mené plusieurs actions pour tenter d'éviter la prolongation des réacteurs nucléaires de Doel 1 et 2, ainsi que la relance de Tihange 2 et Doel 3, présentant de nombreuses « microfissures ».

L'ONG a notamment saisi la justice pour tenter d'obliger la Belgique à respecter ses obligations internationales dans le cadre de la Convention d'Espoo : celle-ci

stipule clairement que toute prolongation de la durée de vie d'un réacteur nucléaire doit faire l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement et d'une consultation publique. Mais en 2015, la demande a été rejetée sur la forme (et non sur le fond) par le tribunal de première instance de Bruxelles, ouvrant la voie à la prolongation des centrales. « La mobilisation reste indispensable : le changement climatique, auquel le nucléaire n'apporte pas de solution, nous montre qu'on doit aller vers le renouvelable et vers l'efficacité énergétique », conclut l'ex-directeur de Greenpeace. —

Énergie atomique

☺ D'après un sondage Ipsos de 2013 (1 242 personnes interrogées, 2,8 % de marge d'erreur), 74 % des Belges préconisent le recours aux énergies renouvelables après 2025 ; 91 % pensent qu'elles sont actuellement « sous-exploitées » et 93 % jugent que ce sont « les énergies de l'avenir ».

☹ La Belgique ne sortira donc pas du nucléaire avant 2025. En attendant, notre pays doit composer avec des centrales vieillissantes (Doel 1 et 2 ont 40 ans), une énergie chère à produire, une rente nucléaire en baisse (150 millions d'euros par an au lieu de 500 millions), des déchets durablement radioactifs (120 tonnes par an), un secteur sous-assuré en cas de catastrophe majeure (1,4 milliard d'euros a été provisionné, alors que le coût de Tchernobyl s'élevait à 436 milliards de dollars...). —

Bruno Greindl
Fondateur d'Agribio

Du grain à moudre

« **Q**uelle alternative à l'agriculture industrielle dans un marché mondialisé ? » Agriculteur bio, Bruno Greindl est traversé par cette question depuis la fin des années 1990, lorsque le prix des céréales s'effondre à cause des importations en provenance des pays de l'Est. Là, il a un déclic : « Si je voulais sauver mon exploitation, je devais tenter de créer de la valeur ajoutée, ne plus me contenter de cultiver des céréales, mais les transformer en produit fini. »

En 2000, il fonde avec Hermann Pirmez la coopérative Agribio, avec l'objectif de créer et de maîtriser de bout en bout une filière agro-alimentaire locale. « Je voulais que ma ferme réponde un peu au principe des villas romaines, se souvient Bruno, ces exploitations isolées dans la forêt et tout à fait autonomes. » Dans cette même logique, les deux coopérateurs commencent par acquérir du matériel pour trier et nettoyer eux-mêmes le grain avant de le vendre.

De petits ateliers

Dans la foulée de cette expérience qu'ils jugent « concluante mais insuffisante », ils décident ensuite de décortiquer l'épeautre et de fabriquer leur propre farine. Enfin, Agribio se met à produire son pain, puis à le distribuer dans son propre circuit commercial : « En maîtrisant toute la chaîne, on parvient à aplanir les fluctuations éventuelles : quand le prix de la céréale s'effondre, la ferme gagne moins mais la coopérative gagne plus, et parfois c'est l'inverse. » A-t-il rencontré des obstacles sur cette voie alternative ? Très peu. « Au début, on a un peu tâtonné, parce qu'il a fallu endosser plusieurs casquettes. Par exemple, on n'était pas meuniers, on a dû apprendre. Mais il n'y a rien d'archicompliqué, et en fait, on n'a rien inventé : avant, les fermiers allaient au marché avec leur charrette et ils vendaient tout eux-mêmes. »

Alliant bio, réinsertion sociale et produits locaux, la coopérative a été récompensée par le Prix des générations futures en 2015. Ce succès, les coopérateurs d'Agribio l'ont mérité, en mettant tout en œuvre pour démontrer qu'il est possible de produire de la qua-

lité, avec des ingrédients et des travailleurs locaux, tout en étant rentable. « Lorsqu'on a fait tester notre farine dans une université, on nous a dit qu'elle n'était pas panifiable, alors qu'on s'était rendus sur place avec notre pain ! Effectivement, cette farine ne conviendrait pas dans un processus industriel, mais à notre échelle, ça marche. Or, il faut savoir que toutes les céréales que nous utilisons pour faire du pain, si elles partaient dans le circuit traditionnel, seraient considérées comme des céréales fourragères. »

Grâce au renforcement de l'équipe par l'arrivée du commercial Christophe Portier, en 2009, la coopérative s'est peu à peu développée. Aujourd'hui, Agribio emploie une quinzaine de personnes et livre dans 80 magasins. « On a créé une synergie avec la société Färm : quand ils ouvrent un magasin bio, on y installe une boulangerie. Notre business model est particulier : plutôt que de faire un gros atelier dans un zoning, on a décidé de multiplier les petits ateliers, d'abord parce que ça permet d'être beaucoup plus proche du client. Les gens peuvent venir voir ce qu'on fait : on leur ouvre nos portes, pour montrer qu'on n'a rien à cacher, et que ça marche ! On n'est pas militants, mais on veut convaincre par l'exemple. » —



« On n'est pas militants, mais on veut convaincre par l'exemple »

Agriculture

😊 En quelques années, on a vu éclore de multiples initiatives en faveur d'une agriculture relocalisée, saine et durable : les circuits courts (du producteur au consommateur) se sont développés (Point Ferme, Coprosain, Topino...), tout comme la vente directe, le dépôt de paniers (GAC, GASAP...), les coopératives d'achats, etc. Par ailleurs, l'agriculture biologique a pris de l'ampleur (1 514 exploitations enregistrées en 2013 contre 109 en 1987).

☹ En 1980, il y avait 113 000 exploitations agricoles en Belgique. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 37 000 (chiffres Statbel de 2013), soit une baisse de 63 % en moins de 25 ans. Quant au nombre de travailleurs, il est passé de 185 000 à 74 000 (- 45 %). La part de l'agriculture dans l'économie belge est également en diminution (moins de 1 % du PIB). —

DOSSIER **Michaël Jacquemin**

Porte-parole des Amis du rail d'Halanzky

Au chevet des petites gares



Collectif HUMA

« Le Grand-Duché, lui, investit massivement dans le ferroviaire »

Le 2 juin 1984, un dernier train de voyageurs emprunte la ligne 165 reliant Virton à Halanzky, Athus et Arlon. Créée l'année suivante, l'association des Amis du rail d'Halanzky va multiplier les démarches durant... 22 ans, pour obtenir la réouverture de cette ligne au trafic voyageurs.

En 2007, enfin, ils obtiennent gain de cause au terme d'un combat de longue haleine. « On n'a jamais baissé les bras et on a continué à insister auprès des décideurs de notre région et des instances de la SNCB pour qu'ils étudient la possibilité de rouvrir la ligne 165 au trafic voyageurs », explique Michaël Jacquemin, porte-parole de l'association.

Pendant des années, le monde politique a fait la sourde oreille. Deux événements ont toutefois permis de renverser la vapeur : « Il y a tout d'abord eu la décision d'électrifier la ligne pour faciliter le trafic des marchandises sur la ligne Athus-Meuse. Ensuite, la SNCB et les Chemins de fer luxembourgeois ont décidé de créer des synergies. La politique ferroviaire du Grand-Duché est ambitieuse. Il investit massivement dans les chemins de fer pour désengorger les routes, en proposant des tarifs plus abordables que ceux que l'on pratique en Belgique, mais aussi en proposant des em-

placements de parking gratuits et en quantité suffisante. »

Pour créer une alternative crédible aux trajets en voiture vers le Grand-Duché, le Luxembourg a accepté d'investir dans la rénovation des installations de la ligne, la construction de nouveaux quais et la création d'emplacements de parking gratuits aux abords immédiats des gares.

« Dur de convaincre le politique »

S'ils gardent un œil sur ce qu'il adviendra de la ligne 165 lorsque la convention garantissant son accès aux voyageurs touchera à sa fin en 2017, les Amis du rail poursuivent désormais leur croisade ferroviaire dans toute la province du Luxembourg.

Ils militent notamment pour la réouverture de la ligne 163, entre Bastogne et Libramont, deux agglomérations qui ne cessent de se développer, et dont les échanges socio-économiques se renforcent tous les jours. Ils se battent aussi contre la fermeture des gares et en faveur d'une tarification transfrontalière harmonieuse avec les réseaux voisins, afin d'encourager réellement l'utilisation du train au départ d'une gare belge,

et cela dans un rayon de 30 kilomètres.

« Cela reste malheureusement très dur de convaincre le politique, conclut Michaël Jacquemin. Les nombreux niveaux de pouvoir dans le pays rendent souvent difficile la moindre décision. La clé de répartition des investissements de la SNCB au niveau régional nous pénalise : la Flandre a réussi à faire passer certains grands projets en dehors des 60 % qui lui sont alloués, tandis que la Wallonie doit réaliser l'ensemble de ses projets sur les 40 % qui lui sont attribués. À cela s'ajoute un manque criant de vision à long terme : on a choisi de réaliser des gares pharaoniques, alors qu'on n'a pas les moyens de se le permettre et qu'elles n'apportent rien à la mobilité. A l'heure du réchauffement climatique, c'est inadmissible. » —

Trafic ferroviaire

😊 Depuis 15 ans, le nombre de personnes qui empruntent le train ne cesse de croître : en 2014, la SNCB a enregistré 224,8 millions de voyageurs nationaux contre 144 millions en 1997. A cela il faut ajouter les usagers internationaux (10,2 millions en 2014, + 7,5 % par rapport à 2013).

😞 Selon une étude sur l'indice des prix du transport réalisée par GoEuro dans 51 Etats et sur 5 continents, la Belgique figure parmi les 10 pays où les tarifs ferroviaires sont les plus élevés, avec 15 euros en moyenne pour 100 kilomètres parcourus (contre 1,40 euro en Afrique du Sud et 29,75 euros au Danemark). —

Jean-Noël Crickboom Cofondateur de Vesdre-Avenir



« Est-ce ce modèle de société et cette politique à court terme que certains souhaitent pour l'avenir ? »

La rivière et le shopping center

En décembre 2005, la société Forum Invest et la commune de Verviers organisent la présentation d'un projet de centre commercial dans le centre-ville. Cette réunion est destinée aux commerçants locaux, mais une poignée de simples citoyens, intrigués, y assistent. « On est sortis de là atterrés, se souvient Jean-Noël Crickboom. Le bâtiment proposé allait couvrir la Vesdre sur 250 mètres de long et 40 000 m² ! » Avec d'autres citoyens, le Verviétois fonde le collectif Vesdre-Avenir dès janvier 2006 pour contrecarrer le projet. « La Vesdre fait partie de l'identité de la ville ! C'est grâce à son eau que Verviers est devenue une importante cité lainière au 19^e siècle. Alors qu'ailleurs dans le monde on valorise les berges des rivières, on allait nous priver du dernier lieu de la ville où la Vesdre était encore accessible. Dans une vallée encaissée et fortement urbanisée, où beaucoup d'habitants n'ont même pas de jardin, c'était aussi la qualité de la vie des citoyens que ce projet remettait en cause ! »

Face aux arguments de Vesdre-Avenir, les promoteurs du projet en brandissent d'autres : le centre commercial offre, selon eux, l'occasion de faire revivre un centre-ville qui se meurt, et d'y créer de l'emploi. Pour calmer les esprits, une nouvelle version du projet, d'une longueur de 150 mètres mais couvrant toujours la rivière, est proposée

en 2006. Pour Vesdre-Avenir, la proposition reste inacceptable. La même année, Benoît Lutgen (CDH), ministre wallon de l'Environnement, déclare qu'il n'est pas question que la Vesdre soit recouverte. Le projet est alors revu une nouvelle fois : avec 20 000 m² au sol et 6 étages, c'est l'équivalent de deux Titanic qui accostent sur une des rives de la Vesdre. Les opposants envisagent alors toutes les solutions possibles pour donner une taille plus humaine et une forme plus durable au projet. « On a introduit une demande de consultation populaire auprès de la commune. Il fallait 5 400 signatures pour obliger la Ville à l'organiser, on en a recueilli 7 114. Mais le ministre Courard (PS) a décrété que cette consultation populaire ne pourrait se faire, car les travaux envisagés relevaient de la compétence exclusive de la Direction des cours d'eau non navigables de la Région wallonne. »

« Pas à armes égales »

Les membres de Vesdre-Avenir ne baissent pas les bras pour autant : ils remettent aux autorités communales une pétition signée par 20 000 personnes, organisent une exposition proposant des alternatives et reçoivent le soutien de nombreux spécialistes, dont l'architecte urbaniste Luc Schuiten, qui va créer bénévolement un projet d'aménagement des berges de la Vesdre, rame-

Centres commerciaux

😊 Aux quatre coins du pays (Bruxelles, Namur, Mons...), des collectifs citoyens se sont mobilisés (et se mobilisent encore) contre ces projets trop grands, inadaptés, pas forcément nécessaires, lancés sans concertation et à l'initiative de promoteurs privés. Avec, à la clé, des combats perdus, mais aussi de petites victoires – Lire le dossier sur www.associations21.org

☹ Selon une étude de Cushman & Wakefield datant de 2003, la Belgique compte environ 100 m² de surfaces commerciales pour 1 000 habitants. Elle se situe dans la moyenne européenne. Mais elle n'échappe pas aux dérives rencontrées ailleurs : des énormes projets, souvent implantés en périphérie des villes, peu ou mal intégrés dans le territoire, pensés avant tout pour des clients qui font leurs courses en voiture, etc. – Lire l'étude Centres commerciaux: mode d'emploi, réalisée par IEW.

nant de la vie au cœur de la cité. En vain. « On ne combattait pas à armes égales, conclut Jean-Noël Crickboom. En 2010, le permis d'urbanisme a été attribué au promoteur par le ministre de l'Environnement Philippe Henry (Ecolo), et contre toute attente, notre recours en suspension au Conseil d'Etat a été rejeté. » En 2013, indignés de voir le peu d'attention accordée à leurs vision des choses malgré huit ans de mobilisation intense, les membres de Vesdre-Avenir ont décidé d'arrêter la lutte. « On s'est sentis snobés par les politiciens de tous bords. Nos préoccupations s'étendaient au-delà des questions environnementales, mais elles n'ont pas été entendues. Est-ce ce modèle de société et cette politique à court terme que certains souhaitent pour l'avenir ? Certainement pas nous ! » –

DOSSIER **Caroline Bini** Codirectrice de Groupe One

Les pionniers de l'économie verte

En 1997, d'anciens travailleurs humanitaires décident d'agir pour l'environnement. Ils fondent Groupe One, et se spécialisent dans le soutien aux entreprises durables. « À l'époque, il n'y avait pas de fonds publics pour travailler sur l'économie verte, explique Caroline Bini, codirectrice. Par contre, il y avait des aides à l'emploi. L'association a d'abord saisi cette occasion de travailler sur la revitalisation économique d'un quartier de Bruxelles mal en point. » Avec un objectif : « concilier entrepreneuriat durable, rentabilité économique et viabilité de l'entreprise. Mais pour arriver à parler de responsabilité sociale d'une entreprise à des personnes qui sont surtout préoccupés par la recherche d'un emploi, il a d'abord fallu développer des outils de formation, de sensibilisation et d'accompagnement ». Groupe One a donc développé différentes stratégies. Avec son projet EcoToolKit, l'association propose des outils d'écogestion : « On aide des entreprises dont les activités ne sont pas nécessairement axées sur le développement durable à intégrer les aspects environ-



« Nos moyens ne sont jamais aussi élevés que nos ambitions »

nementaux, tels que la gestion des déchets ou les économies d'énergie, pour se différencier de leurs concurrents. »

À côté de cela, le projet EcoInnov permet d'accompagner des porteurs de projets dans leur recherche d'un projet d'affaire.

Groupe One réalise aussi un travail de veille et de sensibilisation, notamment auprès des écoles, mais aussi des animations économiques : « On stimule l'économie dans les filières vertes : ces cinq dernières années, on a beaucoup creusé celle de l'alimentation durable

en lien avec l'agriculture urbaine. » Son centre d'entreprises à Saint-Gilles héberge notamment un projet d'aquaponie (culture de légumes en symbiose avec l'élevage de poissons), une serre potagère pilote, un projet de production de champignons sur marc de café et un élevage d'insectes.

Groupe One accompagne environ 75 créations d'entreprises par an, et environ dix fois plus de porteurs de projets. Si son action s'est étendue en Wallonie en 2005, mais aussi sur le plan international, notamment au Congo, l'organisation connaît les difficultés propres à tout projet pionnier : « Nous parlons d'économie circulaire depuis dix ans, mais cette notion n'est arrivée dans les médias et à l'agenda politique qu'il y a deux ans. Ce décalage fait que nos moyens ne sont jamais aussi élevés que nos ambitions. On doit toujours se démener pour convaincre les bailleurs de fonds. Beaucoup de gens pensent encore que l'agriculture urbaine ne suffira jamais à nourrir la population. Nous sommes convaincus du contraire : au-delà de la production alimentaire locale, elle permet de créer de l'emploi pour des personnes peu qualifiées, mais également de rattacher les personnes à la terre, et donc de sensibiliser chacun à ce qu'il consomme », conclut Caroline Bini. —

Économie

😊 En l'espace de dix ans, entre 1995 et 2005, le nombre d'entreprises actives dans l'environnement en Belgique a augmenté de 44%, selon une étude réalisée par le Bureau du plan.

😞 Selon une étude de l'Université du Massachusetts, investir 100 milliards de dollars sur deux ans dans le bâtiment, les transports en commun, les réseaux électriques intelligents, l'éolien, etc., permettrait de créer 2 millions d'emplois dans le monde. Et dans ce domaine, la Belgique reste largement à la traîne. —

« Le renouvelable est aussi une opportunité pour l'économie locale et pour les citoyens »



Michel Huart Secrétaire général de l'APERe

Des énergies positives

En 1991, la Belgique est un désert en matière d'énergies renouvelables. Plusieurs associations, dont IEW, décident de créer l'Association pour la promotion des énergies renouvelables, l'APERe : « Au début, il fallait montrer que les alternatives existent, explique Michel Huart, secrétaire général. La production d'énergie était centralisée, sans remise en question des combustibles utilisés jusqu'alors, comme le pétrole, le charbon ou le nucléaire. Les citoyens et les entreprises n'étaient que des consommateurs. Il a d'abord fallu faire émerger ces questions dans le débat de société. »

À l'aube des années 2000, l'APERe passe à l'étape suivante : « Montrer que les systèmes solaire, éolien, hydroélectrique ou biomasse fonctionnent, faire connaître les innovations réussies et donner des informations concrètes aux personnes désireuses de passer à l'acte. » Ensuite, l'association s'est mobilisée pour (dé)montrer que les énergies renouvelables peuvent aussi devenir rentables. « Comme le marché de l'énergie ne tient pas compte des coûts environnementaux ni des bénéfices sociaux qui peuvent être occasionnés par les activités de production, le renouvelable est pénalisé par rapport aux énergies classiques, centralisées, polluantes et risquées. »

Renouvelable

😊 Dans une étude récente, la Fédération des producteurs d'énergies renouvelables, Edo-ra, a estimé à 15 000 le nombre d'emplois supplémentaires dans cette filière d'ici 2020, rien que pour la Wallonie. Entre 1991 et 2005, l'emploi dans ce secteur a augmenté de plus de 40 %. Et pourtant, dans ce domaine, les investissements publics réalisés en Belgique demeurent largement insuffisants.

La Région wallonne instaure alors le système des certificats verts pour encourager les entreprises, mais aussi les citoyens, à mener des projets. « Les Wallons ont installé énormément de panneaux photovoltaïques, les installateurs se sont aguerris et leurs prix ont chuté. C'était une très bonne chose en soi, mais cela a nécessité un ajustement des mécanismes de soutien. »

Au-delà des polémiques qui ont suivi ce changement, les résultats sont là : en 5 ans, la Wallonie s'est équipée de 120 000 installations photovoltaïques. Idem pour l'éolien (qui apparaît en 1998) : en 2015, on comptabilisait 300 mâts au sud du pays.

En 10 ans, la part du renouvelable dans la consommation électrique wallonne est passée de 2 à 15 %. Et le marché est en plein essor avec l'émergence des agrocarburants, de la biométhanisation et d'autres innovations (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur...).

Aujourd'hui, l'énergie renouvelable s'impose à grand pas. Avec un objectif : l'imposer au maximum dans le mix énergétique et, à terme, tendre vers le 100 % : « Il reste encore des réticences, admet Michel Huart, notamment par rapport à l'éolien. Or, le renouvelable est aussi une opportunité pour l'économie locale et pour les citoyens. Produire soi-même l'énergie dont on a besoin, et devenir consom'acteur, donne de la fierté et diminue la convoitise de ressources importées de loin ! C'est la raison pour laquelle on soutient aujourd'hui la mise en place de territoires à énergie positive. » —

Marc Fichers

Secrétaire général de Nature et Progrès

Des cultures sans OGM

A l'époque de la fondation de Nature et Progrès, en 1976, on parlait peu d'écologie et de productions biologiques, et encore moins d'OGM. Ce sujet de préoccupation surgit 12 ans plus tard : « En 1998, alors que la Belgique prenait la présidence de l'Union européenne, le ministre de l'Agriculture Jaak Gabriëls avait convoqué une réunion d'experts pour étudier les moyens de diffuser facilement et rapidement les OGM en Europe. La plupart d'entre eux étaient mandatés par la firme Monsanto. C'est le premier événement qui nous a interpellés : on voulait savoir pourquoi le politique réfléchissait à cette décision sans en avoir évalué l'opportunité », se souvient Marc Fichers, secrétaire général de Nature et Progrès.

La même année, au Canada, un agriculteur bio, Percy Schmeiser, est attaqué en justice par Monsanto pour avoir cultivé des OGM dans son champ. « En réalité, le champ de ce producteur de semences avait été pollué par les OGM. Cela signifiait que si les OGM débarquaient en Belgique, nous ne pourrions plus cultiver librement en bio. »

L'association choisit alors de ne pas se positionner par principe contre la transgénèse, mais de demander qu'avant toute culture en plein air des tests effectués en milieu fermé aient prouvé l'intérêt et l'absence de risques des OGM pour l'agriculture et pour la société. Au début des années 2000, la Belgique se retrouve néanmoins couverte de champs d'essais de colza OGM. Certains arrachages sauvages sont organisés. Nature et Progrès opte quant à elle pour la voie législative : « La loi imposait une distance minimum entre le champ d'essai et les autres champs de colza. Comme cette condition n'était pas remplie, Bayer a dû arracher ses plants. »

Des milliers de citoyens écrivent au ministre de l'Agriculture pour exiger le respect de la loi. Les champs d'essais OGM en Belgique ne seront finalement pas autorisés.

Par la suite, Nature et Progrès va adresser à toutes les communes wallonnes une demande les invitant à organiser un débat public avant de voter ou non une motion interdisant la plantation d'OGM sur leur territoire. « On a pris le risque de l'information : on a participé à des dizaines de débats très intéressants avec des agriculteurs,



Collectif HUMA

« Nous avons la législation la plus lucide d'Europe »

des scientifiques proches des milieux OGM, et alors que chaque assemblée commençait souvent avec l'idée que les OGM seraient peut-être intéressants pour l'avenir du monde, à la fin du débat les opinions s'inversaient souvent, de sorte que 35 % des communes ont voté cette motion. »

Depuis lors, l'association poursuit son travail de sensibilisation et de vulgarisation, tout en développant une véritable expertise sur les OGM. En 2005, elle est invitée à participer à des travaux entrepris à l'initiative de la Région wallonne, pour élaborer une loi de coexistence entre les cultures OGM et non-OGM. « Nous avons la législation la plus lucide d'Europe, se félicite aujourd'hui Marc Fichers. Elle tient compte des capacités de dissémination des OGM et impose des conditions qui rendent leur culture très coûteuse et donc quasiment impossible chez nous. » —

OGM

😊 Comme le prévoit une nouvelle directive, 19 Etats membres de l'Union ont demandé, ces dernières semaines, l'interdiction de cultiver des OGM sur tout ou partie de leur territoire.

😞 Selon les dernières statistiques, les OGM sont cultivés dans 27 pays du monde, sur plus de 175 millions d'hectares, représentant plus de 10 % de la surface agricole mondiale. En avril dernier, l'Union européenne a autorisé la commercialisation de 19 OGM (dont 11 en provenance de Monsanto) : 17 sont destinés à l'alimentation humaine et animale, 2 sont des fleurs à couper. —

Sylvia Vannesche

Secrétaire de l'association
Eco-Vie

Le nez citoyen

En 2007, les riverains des zonings industriels de Mouscron en ont assez : les nuisances olfactives se multiplient. Mais personne ne veut les entendre. En cause : les usines textiles qui ont fait autrefois la prospérité de la ville ont été remplacées par de nouvelles entreprises (fabrication de chips et de salaisons, surgélation de légumes, abattoirs, production d'huile de lin, de solvants et d'autres produits chimiques...). Celles-ci sont proches de la ville et particulièrement odorantes. Les riverains s'en plaignent, mais les autorités estiment qu'il s'agit là de critiques « subjectives ».

L'association locale Eco-Vie décide alors de monter au créneau. « Depuis 1978, notre objet social vise la protection de l'environnement et la sauvegarde de la qualité de la vie. Or les riverains des zonings subissaient une altération très nette de leur bien-être », se souvient Sylvia Vannesche, secrétaire de l'association. « Ne pas pouvoir programmer de barbecue ou de fête à l'extérieur en été, ne pas pouvoir profiter de son jardin, ne pas pouvoir laisser une fenêtre ouverte, ni la nuit, ni le jour, sous peine de se réveiller à cause de l'odeur ou de voir celle-ci envahir la maison : c'était cela, la vie des riverains ! »

Un recours à l'olfactométrie

Eco-Vie saisit alors l'occasion qu'offre Inter-Environnement Wallonie de participer à une formation sur l'olfactométrie. L'association y découvre qu'il est possible d'objectiver les odeurs, et décide d'utiliser les méthodes en vigueur à l'étranger, et autour de sites ponctuels en Wallonie par le laboratoire de surveillance de l'environnement de l'ULg et sa spin-off Odometric. Avec le soutien d'IEW, elle crée alors le premier réseau citoyen de vigies-odeurs. « On a proposé aux riverains de participer au travail, car rendre les odeurs objectives nécessite la collecte de milliers de données ! C'était un challenge : pour produire des données utiles, c'est-à-dire statistiquement exploitables, il ne suffit pas de décrire l'intensité des odeurs, il faut connaître le temps

d'exposition. Or celui-ci correspond à un certain pourcentage du temps de perception des odeurs sur une année complète. »

Une cinquantaine de volontaires se sont ainsi engagés à noter de manière rigoureuse, si possible au moins deux fois par jour, ce qu'ils sentaient près de leur habitation. Il leur fallait identifier précisément d'une part le type d'odeur et d'autre part son intensité, et reporter ces informations dans les cases d'un tableau affichant les heures et les dates.

Après un an de collecte, la société Odometric a pu réaliser une première analyse de ces données, et établir des « roses d'odeurs » qui, en tenant compte de données météo telles que la vitesse et la direction du vent, permettent d'identifier les sources d'odeur.

Les vigies-odeurs de Mouscron ont poursuivi leur collecte de données durant plusieurs années pour valider et affiner les résultats, mais leur travail est d'emblée devenu une base sérieuse de discussion avec les autorités. Et la situation s'est (en partie) améliorée. « Un dialogue a pu s'établir avec

« Notre expérience a inspiré d'autres groupes de citoyens »



COLLECTIF HUMA

Nuisances

☺ La lutte contre les nuisances environnementales (bruit, odeurs, poussière, suie, fumée, vibrations, etc.) a largement progressé ces dernières années. Avec une prise en considération des effets sur la santé (désagrègements physiques, troubles du sommeil...). Et la possibilité, pour les citoyens, de porter plainte contre ces nuisances (service environnement des communes, police locale).

☹ Concernant la seule pollution de l'air, la Belgique reste parmi les mauvais élèves d'Europe. Très régulièrement, elle dépasse les seuils d'émission de polluants atmosphériques autorisés. En juin dernier, la Commission européenne a décidé de relancer les procédures d'infraction à son encontre. —

la police de l'environnement et les autorités communales. Des améliorations techniques ont été proposées à quelques entreprises. Toutes n'ont pas été réalisées car elles nécessitaient des investissements importants, mais notre expérience a inspiré et continue à inspirer d'autres groupes de citoyens ! », se félicite Sylvia Vannesche. —



COLLECTIF HUMA

Gérard Jadoul Fondateur de l'ASBL Solon

A vol d'oiseau

« Quelles politiques mène-t-on aujourd'hui en prévision de l'an 2100 ? »

Lorsque en 1989, Gérard Jadoul découvre le premier nid de cigognes noires près de Saint-Hubert, il ignore que l'espèce existe dans ce paysage forestier dont il croit tout connaître. Et pour cause : la cigogne noire, persécutée par le passé, avait disparu de la Région wallonne depuis près d'un siècle. Aux yeux de ce passionné et des autres amoureux de la forêt avec qui il va fonder, en 1992, l'ASBL Solon, le retour de la cigogne noire apparaît d'emblée comme une occasion de communiquer positivement sur la nécessité d'œuvrer pour l'équilibre de l'écosystème forestier wallon.

« Quand on constate que la biodiversité continue à se dégrader de façon vertigineuse, on a tendance à se dire : à quoi bon agir ? Sans occulter la situation parfois catastrophique de nombreuses espèces ou habitats qui se portent nettement moins bien, l'heureuse nouvelle que constituait la réapparition de la cigogne noire pouvait apporter un message d'espoir dans le monde souvent gris de la protection de la nature », explique aujourd'hui Gérard Jadoul.

De 1989 à 1995, les bénévoles de l'association ont d'abord cherché à connaître l'espèce et à la documenter par des photos et des vidéos. Avant de participer, dès 1995, à un vaste programme européen de baguage des cigognes noires. Depuis le début de cette opération, plus de 600 cigognes noires ont ainsi été munies de bagues en Région wallonne, avec un taux de relecture de près de 20 % des oiseaux, et des résultats intéressants sur les voies migratoires de l'espèce.

Cette expérience a en outre permis de mettre en place des synergies intéressantes. « Le sponsoring du projet par Tractebel a montré que des partenariats bien définis avec le monde

des entreprises étaient possibles. » Grâce à une collaboration étroite avec le département Nature et Forêts, Solon a aussi pu « désacraliser » la cigogne noire pour combiner sa conservation avec les activités humaines : « On a pu proposer aux forestiers des mesures suffisantes pour l'oiseau sans mettre ses sites d'habitat sous une cloche de verre. Instaurer des contraintes trop drastiques est par ailleurs contreproductif », poursuit Gérard Jadoul.

Ambassadrices Natura 2000

Après avoir développé un axe pédagogique original proposant au public scolaire d'exploiter les données récoltées au cours du suivi des migrations des cigognes noires, Solon a mené une autre opération d'envergure en 2001. En association avec le WWF, le projet

Biodiversité

😊 Fin 2013, la Belgique s'est dotée d'un plan stratégique national pour préserver la biodiversité, avec un objectif fixé à 2020. Jusqu'ici, chaque Région agissait dans son coin. Désormais, ce plan s'articule autour de différents outils (évaluation des risques, impacts sur les espèces, cartographie, etc.).

☹️ Une vaste enquête sur la biodiversité entre 1998 et 2002 a permis d'identifier 40 500 espèces de micro-organismes, plantes, champignons et animaux en Belgique. Entre 20 % et 70 % de ces espèces sont aujourd'hui menacées. —

Flying over Natura 2000 lui a permis de poser des balises Argos sur des cigognes noires en Région wallonne, en France, au Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi en Tchéquie, en Lettonie et en Hongrie. Et puis de faire de ces cigognes noires de véritables ambassadrices du réseau Natura 2000 sur tout le continent grâce à des capsules vidéo de trois minutes.

« Ce qui est fascinant avec cet animal migrateur, c'est qu'il nous montre que les enjeux environnementaux ont une dimension planétaire. Si chez nous on peut se payer le luxe de classer 20 % du territoire européen en Natura 2000, peut-on se permettre de demander la même chose à des populations qui, ailleurs dans le monde, ont du mal à nouer les deux bouts ? »

Pour l'ASBL Solon, ce qu'il faut aussi retenir du retour de la cigogne noire en Wallonie, c'est que des politiques menées avec une vision à long terme donnent de vrais résultats. « Si l'espèce s'est réinstallée chez nous en 1989, c'est sans doute en partie grâce au code forestier de 1854, rédigé pour reconstituer la forêt qui avait reculé de façon dramatique au 19^e siècle. Or, quelles politiques mène-t-on aujourd'hui en prévision de l'an 2100 ? », s'interroge Gérard Jadoul. —

En pratique

- Le 29 janvier, IEW organise son **Université « 40 ans »** sur le thème « La planète à cœur : quels sens donner à nos engagements ? », au Palais des Congrès de Namur, avec les conférences des philosophes Mohammed Taleb et Patrick Viveret, quatre panels de discussion auxquels participeront plusieurs personnalités du monde associatif, académique et culturel suivis d'une soirée festive. Infos : 081 39 07 50, www.iewonline.be
- Du 15 février au 15 mai, l'**exposition Générations Planète Attitude** (40 portraits en textes et en images) tournera dans sept gares en Wallonie : Namur, Arlon, Charleroi sud, Tournai, Bruxelles-Luxembourg, Liège-Palais et Liège-Guillemins.
- Cette exposition est couplée avec le projet européen de sensibilisation au dérèglement climatique **#WeAreTheClimateGeneration** qui se présente sous la forme de portraits de familles sur trois générations. Infos : www.wearetheclimategeneration.com

Dominique Bourg :

« Notre thermomètre démocratique ne fonctionne plus »

Vice-président de la Fondation Hulot, philosophe et spécialiste de l'éthique du développement durable, Dominique Bourg analyse ces 40 années de combats environnementaux. Et apporte quelques pistes pour « *revigorer la démocratie écologique* ».

« **C'**est un échec terrible. » Au lendemain des attentats de Paris et à la veille de l'ouverture de la COP21, Dominique Bourg ne décolère pas. La grande marche pour le climat prévue le 29 novembre à Paris vient d'être annulée. Et les initiatives citoyennes ont été fortement réduites. « *Tout ça pour un ramassis de délinquants de droit commun, qui ont une interprétation délirante, moyenâgeuse et apocalyptique de l'islam. Des enfants diaboliques de l'or noir qui contribuent ainsi à ralentir la marche de l'humanité, c'est effrayant !* », s'insurge le philosophe français, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne.

Le vice-président de la Fondation Hulot craint par ailleurs que la voix de la société civile ne soit pas suffisamment entendue au cours de la COP21 : « *Le 11 janvier, après les attentats de Charlie, 4 millions de Français sont sortis dans la rue. Il aurait pu aussi y avoir de nouveaux attentats. Il fallait laisser les citoyens s'exprimer, ne pas céder à la peur !* »

Une entrée en matière idéale pour parler de luttes sociales et environnementales.

En 40 ans, du premier Sommet de la Terre en 1972 à la 21^e Conférence sur le climat cet hiver, comment a évolué la planète, selon vous, Dominique Bourg ?

- La situation s'est objectivement dégradée. Si l'on s'en tient à deux grandes en-

trées systémiques que sont la biodiversité et le cycle du carbone, on mesure combien le système Terre est en train de basculer. Entre 1970 et 2010, la moitié de la population de mammifères, d'oiseaux, de poissons, d'amphibiens et de reptiliens a disparu. L'effondrement se marque aussi au niveau des insectes, et pas seulement des pollinisateurs. Par ailleurs, on a une accélération de l'érosion de la biodiversité, un appauvrissement génétique des plantes et des animaux domestiques.

Quant au cycle du carbone, la situation est tout aussi inquiétante. Avec une hausse de la consommation d'énergie et ses conséquences irréversibles en termes d'émission de gaz à effet de serre et de changement climatique. Nous sommes désormais entrés dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène. Avec des activités humaines qui provoquent d'importantes modifications des grands cycles biogéochimiques (azote, phosphore, carbone, eau), sans compter les difficultés classiques comme la pollution de l'air et du sol, la déforestation, etc.

Depuis 40 ans, un grand nombre de citoyens agissent, se mobilisent. Les scientifiques multiplient les rapports alarmants. Les ONG alertent et dénoncent. Mais cela ne suffit pas.

- C'est vrai. Mais globalement, le degré de mobilisation sur le climat reste extrême-

ment faible. Il y a eu, le week-end précédant la COP21, environ 700 000 manifestants sur une population mondiale de plus de 7 milliards d'habitants, c'est dérisoire ! Et il y a à cela des raisons tout d'abord anthropologiques. Nous autres, êtres humains, avons des capacités de réaction limitées, liées à notre finitude. On se mobilise vraiment quand on se sent en danger, assaillis, touchés de façon évidente, et que nous le ressentons avec nos sens. Quand on me dit qu'il y a 400 ppm de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, c'est abstrait, et mes sens ne me permettent pas de saisir une température moyenne planétaire. Il existe bien sûr des prothèses sensorielles que sont tous les capteurs placés aux quatre coins de la planète et les modèles climatiques, mais tout cela reste de l'ordre de l'abstraction. Or, il est très difficile de se mobiliser avec des connaissances abstraites, car on est dans l'impossibilité de les connecter avec notre expérience, et tout particulièrement dans les zones tempérées.

Une mobilisation qui est parfois plus forte à l'échelle locale. Contre l'ouverture d'une décharge, une culture d'OGM ou la construction d'une autoroute.

Oui, là on se sent directement touché. Mais ça reste une minorité agissante, pas la population dans sa globalité. Or, pour renverser la tendance climatique, il faudrait une mobilisation générale, que tous les gens se sentent pris aux tripes. Hélas, ce n'est pas le cas.



Pour le philosophe et vice-président de la Fondation Hulot, Dominique Bourg, « il est urgent dépoussiérer notre démocratie représentative ».

Autour de la COP21, on a tout de même senti un élan.

- La part de la société qui s'alerte et celle qui est prête à s'engager croissent, c'est évident. Avec, c'est vrai, une série d'évolutions encourageantes. On voit effectivement émerger des courants d'idées novateurs, décalés. Des citoyens qui se sentent solidaires de la nature, créent des liens d'empathie, réclament un changement des mécanismes politiques. Un vaste mouvement des idées et des sciences est désormais en marche. Prenons par exemple les zadistes, les occupants des « zones à défendre ». Ces gens se mobilisent autour d'un lieu où ils n'habitent pas. Ils viennent là pour défendre l'intérêt du vivant, la biodiversité d'un territoire. C'est assez nouveau et très intéressant. Notre système démocratique traditionnel qui a structuré toute notre existence est clairement en train de se fragiliser, de s'effriter.

Un système politique qui serait « à bout de souffle ». Et par ailleurs incapable de se projeter dans le « temps long », dites-vous.

- Oui, le seul objectif des politiques aujourd'hui, c'est d'augmenter la croissance, de faire vivre le commerce international. Mais les gens n'y croient plus. Ils ont bien vu que depuis 30 ans le progrès ne débouche plus sur la création d'emplois. Pis encore : ça risque, à terme, de déboucher sur des destructions massives d'emplois qualifiés.

La classe politique a encore la tête et les deux pieds dans le 20^e siècle, alors que des parties de la société, elles, sont peut-être déjà à la fin du 21^e siècle !

Tout cela crée des dissensions de plus en plus fortes.

- Effectivement. Beaucoup d'élus sont dans une logique électorale, à court terme, sans perspectives. Or, l'Anthropocène, c'est un temps long, très long même : des milliers d'années par exemple pour le climat. Quand on agit sur la nature, elle rétroagit ! On n'en a donc jamais fini avec elle et l'idée de maîtrise ne correspond au mieux qu'à la première séquence de nos actions, et non à ce qu'elles suscitent en retour de la part de la nature. C'est l'effet boomerang. Le plus souvent, les dégradations de l'environnement sont peu visibles dans un premier temps et ne se mesureront que bien plus tard, quelquefois 30 ou 40 ans après. Mais agir sur le long terme, c'est hors du cadre mental et institutionnel des politiques !

Comme je le disais plus haut, nos sens ne nous disent rien sur le changement de la composition chimique de l'atmosphère. Il faut donc se fier à des médiations scientifiques. Et vous savez comment ça fonctionne. A chaque débat à la télé sur le climat, on invite un climatosceptique ! Par ailleurs, et c'est la base de nos démocraties : le citoyen, et lui seul, est le juge ultime. C'est lui qui investit ses représentants pour conduire les affaires de l'Etat. Pour ce faire, il va se fier à ses convictions, à une orientation générale, à la personnalité des candidats. Et au bout d'un temps, il verra si les politiques publiques ont eu, ou non, un impact positif sur son bien-être général. Mais avec les questions environnementales et leur abstraction, leur invisibilité, le thermomètre démocratique ne fonctionne plus ! Je ne peux plus juger par moi-même, mon équipement sensoriel ne me le permet pas.

Comment revigorer le système ?

- Le monde est en train de glisser. A quoi ressemblera-t-il demain ? Personnelle-

ment, je ne le sais pas. Certains sont dans l'anticipation et traquent des perspectives, ce qui est très utile. Moi, je suis plutôt du côté de la transition, ici et maintenant. Avec mes collègues français de Pour une 6^e République écologique, nous avons réfléchi à des solutions institutionnelles de transition qu'il faudrait appliquer maintenant afin d'intégrer un peu mieux le long terme.

Nous avons ainsi proposé la création d'une troisième chambre parlementaire. Celle-ci ne serait pas composée d'élus avec leurs grilles idéologiques. Elle travaillerait de façon transversale, sur le long cours. Elle s'appuierait sur de nouveaux principes constitutionnels qui permettraient un veto suspensif obligeant le Parlement à rediscuter de projets de loi qui seraient en contradiction avec l'évolution du système Terre. Nous avons aussi imaginé un collège du futur, totalement indépendant, composé de jeunes chercheurs, qui réaliseraient un monitoring via la littérature scientifique et réflexive existant sur tous les grands problèmes environnementaux, pour éclairer la population et nos élus sur la prospective scientifique, les risques, les solutions imaginables ou à expérimenter, etc. Enfin, nous avons aussi proposé de dépoussiérer la démocratie représentative, en changeant les modes d'élection, avec une démocratie davantage délibérative et participative.

Au final, comment favoriser cette prise de conscience collective et permettre un réel changement de paradigme ?

- A court terme rien, si ce n'est la force de conviction de la minorité agissante évoquée plus haut. A plus long terme, le système éducatif pourrait aider les futurs citoyens à se débarrasser des représentations selon lesquelles nous sommes de purs sujets faisant face à une nature inerte, maîtrisable, infinie, conçue comme une sorte de décor étranger, et sans lien réel avec nous !

— **Propos recueillis par Hugues Dorzé**

En savoir +

Dominique Bourg a notamment écrit ou dirigé :

- *Pour une 6^e République écologique*, Paris, Odile Jacob, 2011.
- *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, PUF, 2013.
- *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, 2015.